Un modèle de coopération entre régulateurs: le CEER

Réunion de lancement du Réseau francophone des régulateurs de l'énergie

Marie-Pierre Fauconnier
Présidente du Comité de direction de la CREG

Paris, 28 novembre 2016

I. Les régulateurs membres et observateurs du CEER

Le CEER a été créé en 2000 et est une association sans but lucratif de régulateurs. Elle se compose de:

Membres:
- 27 Etats membres de l'Union européenne;
- Islande;
- Norvège.

Observateurs:
- Suisse;
- ARY Macédoine;
- Monténégro;
- Kosovo;
- Moldavie.

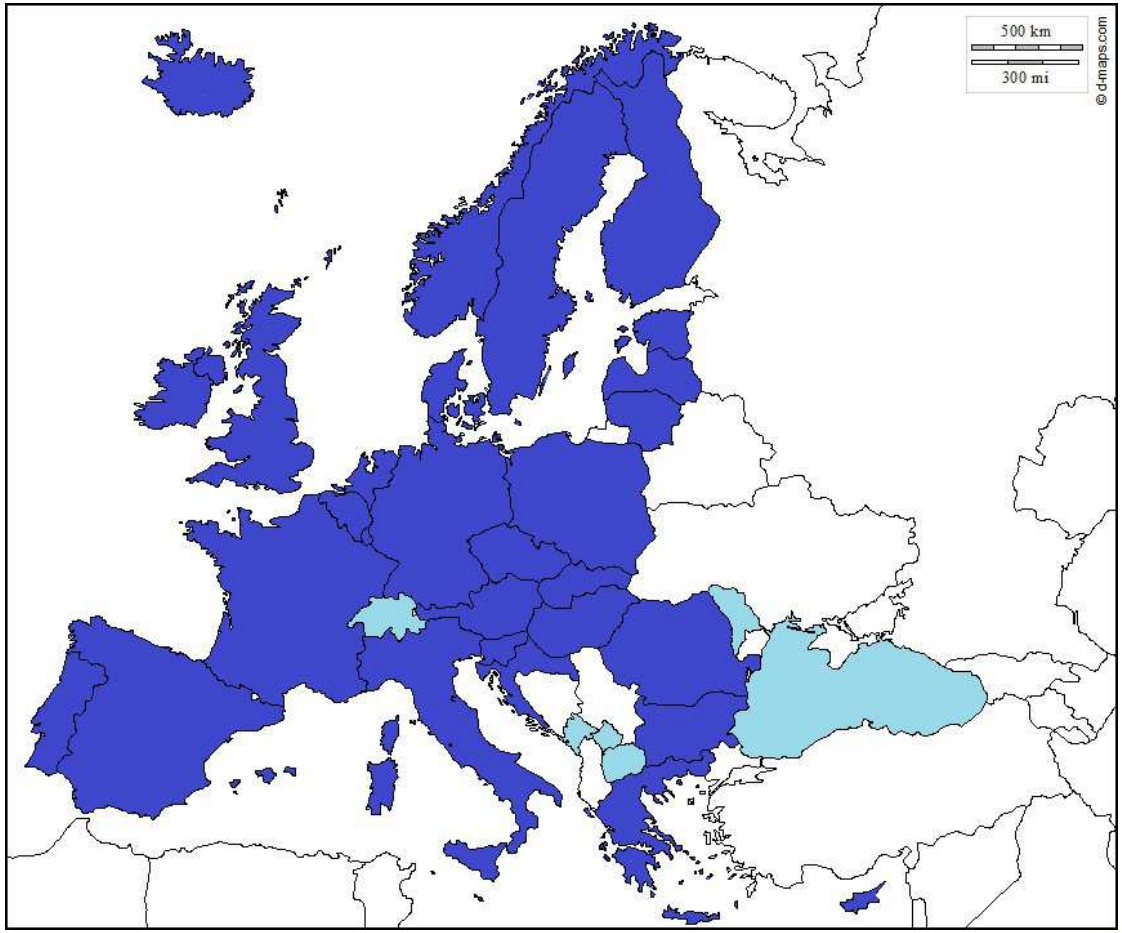

II. Processus décisionnel au sein du CEER

- Vote par consensus

- S'il n'y a pas de consensus:

→ application de la règle de la **majorité qualifiée** selon les mêmes principes que celle appliquée au niveau du Conseil de l'Union européenne:

- ✓ Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni: 29 voix chacun
- ✓ Espagne, Pologne: 27 voix chacun
- ✓ Roumanie: 14 voix
- ✓ Pays-Bas: 13 voix
- ✓ Belgique, Grèce, Hongrie, Portugal, République tchèque: 12 voix chacun
- ✓ Autriche, Bulgarie, Suède: 10 voix chacun
- ✓ Croatie, Danemark, Finlande, Irlande, Lituanie, Slovaquie: 7 voix chacun
- ✓ Chypre, Estonie, Lettonie, Luxembourg, Slovénie: 4 voix chacun
- ✓ Malte: 3 voix
- ✓ Autres Etats membres de l'Espace Economique Européen: Norvège et Islande: 7 voix

→ Les décisions sont adoptées à la **majorité des deux tiers**

III. La structure interne du CEER

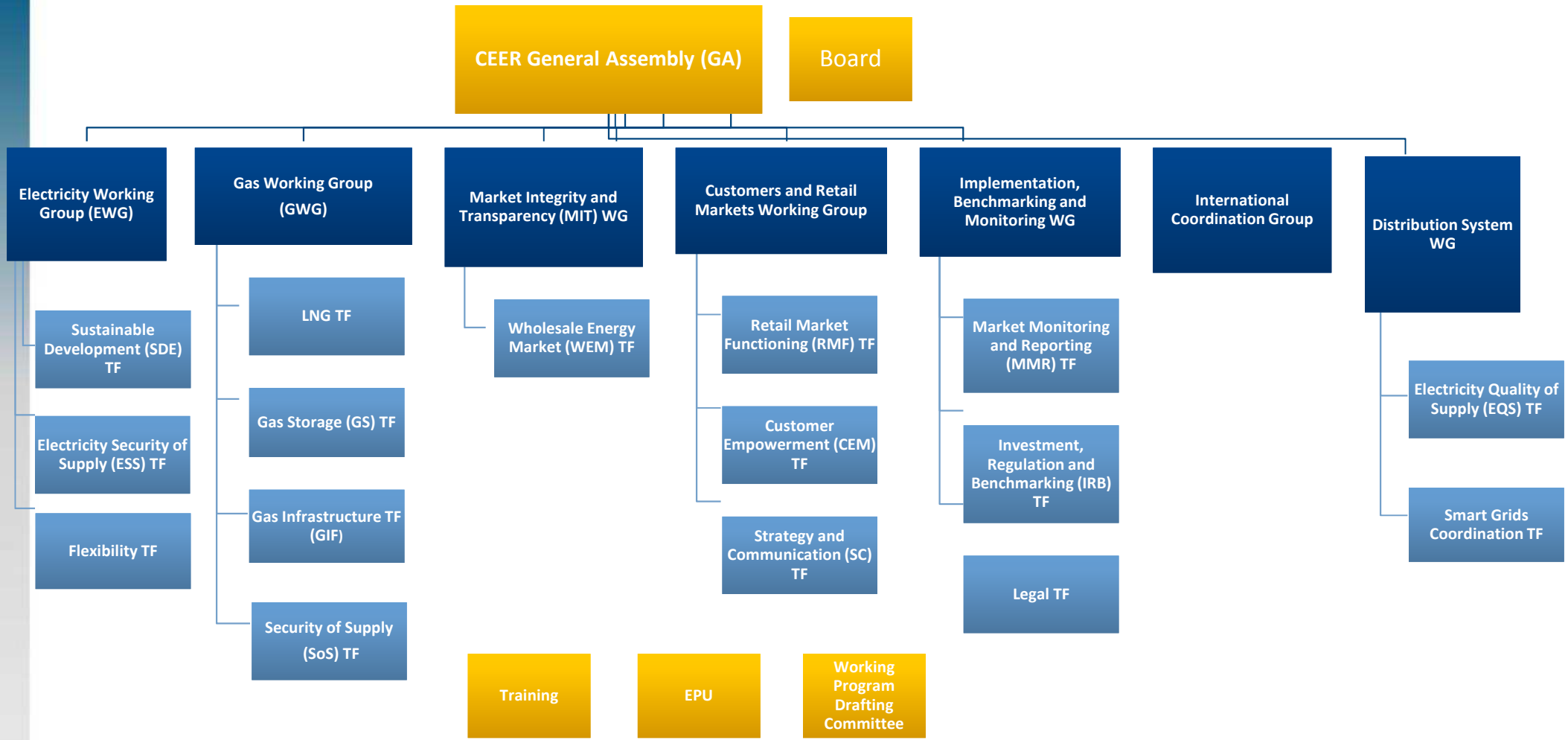

- 7 groupes de travail, 16 *Task Forces*, 3 *Workstreams*
- 3 groupes de travail transversaux: *EPU*, *Training* & *Working Programme Drafting Committee*
- 1 secrétariat permanent composé de 8 personnes (Bruxelles)

II. Processus décisionnel au sein du CEER

- **<u>Vote par consensus</u>**

OU

- **<u>S'il n'y a pas de consensus:</u>**

→ application de la règle de la **majorité qualifiée** selon les mêmes principes que celle appliquée au niveau du Conseil de l'Union européenne:

- ✓ Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni: 29 voix chacun
- ✓ Espagne, Pologne: 27 voix chacun
- ✓ Roumanie: 14 voix
- ✓ Pays-Bas: 13 voix
- ✓ Belgique, Grèce, Hongrie, Portugal, République tchèque: 12 voix chacun
- ✓ Autriche, Bulgarie, Suède: 10 voix chacun
- ✓ Croatie, Danemark, Finlande, Irlande, Lituanie, Slovaquie: 7 voix chacun
- ✓ Chypre, Estonie, Lettonie, Luxembourg, Slovénie: 4 voix chacun
- ✓ Malte: 3 voix
- ✓ Autres Etats membres de l'Espace Economique Européen: Norvège et Islande: 7 voix

→ Les décisions sont adoptées à la **majorité des deux tiers**

IV. CEER & ACER: deux approches complémentaires

ACER

Tâches statutaires relatives au développement et à la surveillance des marchés transfrontaliers

CEER

Encourager les marchés de l'énergie, habiliter les consommateurs
Grande variété de thématiques abordées (droits des consommateurs, développement durable, changement climatique, développements technologiques des réseaux) et une vision plus étendue du paysage de l'Union de l'Energie tant au sein et en dehors des frontières de l'UE (ICG)

Le CEER travaille en étroite collaboration avec l'ACER et soutient l'ACER dans ses travaux.

V. Réunions consécutives de Groupes de travail avec l'ACER

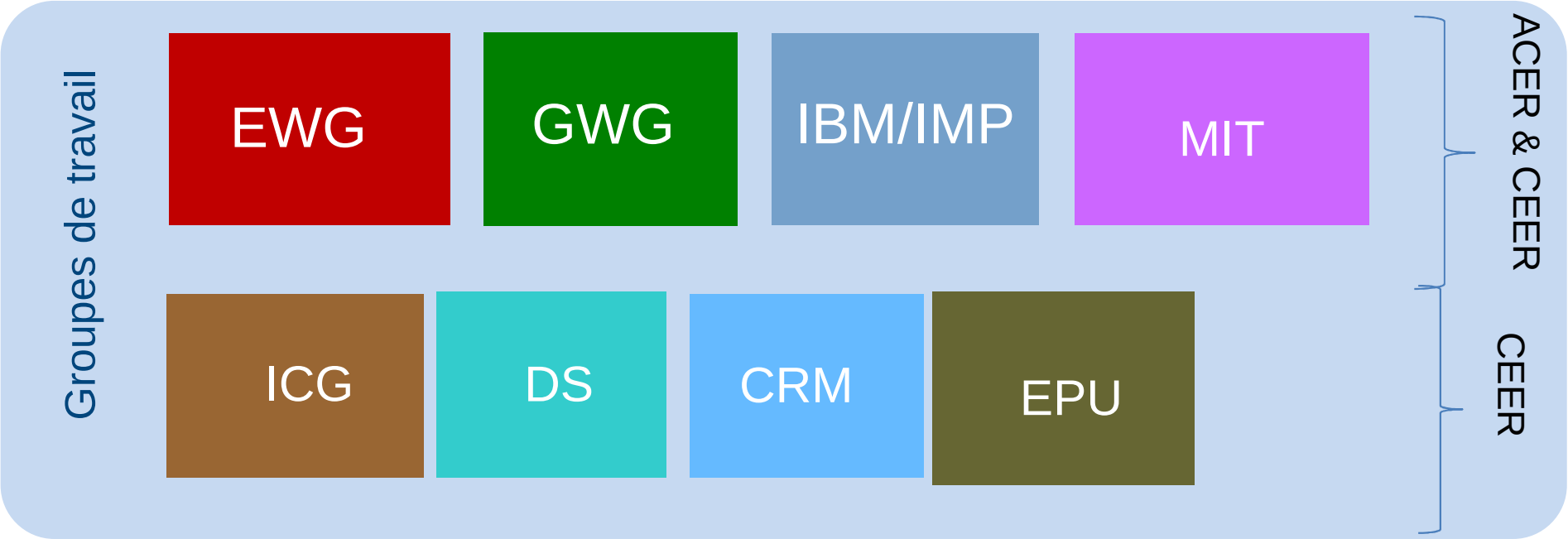

Les groupes de travail de l'ACER ont pour objectifs:

- D'alimenter le directeur de l'ACER en vue de la préparation des actes avant adoption;
- De soutenir l'ACER (analyse des réponses aux consultations, interaction avec le secteur)
- D'apporter des informations au *Board of Regulators* de l'ACER pour faciliter la prise d'avis formels ou de lignes directrices.

VI. Missions principales de l'ACER et du CEER

Tâches	ACER	CEER
1. Echanges de bonnes pratiques	• Recommandations aux ARN et aux acteurs de marché	• Sur tous les sujets ayant trait à la régulation
2. Formation		• Pour le personnel des ARN • Cooperation avec la FSR
3. Règlementation / Harmonisation	• Questions transfrontalières • REMIT • Sécurité d'approvisionnement gaz • Décisions d'allocation des coûts • ITC • Examen par les pairs des decisions des ARN • Surveillance des ENTSOs • Exemptions des nouvelles infrastructures	Recommandations non contraignantes, par exemple, en matière de: • Distribution/marché de détail • Consommateurs • Durabilité • Stockage de gaz et GNL • Défis futurs.

VI. Missions principales de l'ACER et du CEER (2)

Tâches	ACER	CEER
4. Développement de politiques	• Rôle de conseil auprès des institutions européennes	• "position papers" et fiches d'information • Contributions aux consultations de la Commission européenne • Préparation d'amendements pour le Parlement européen • Organisation d'évènements spécifiques (ex. Conférence sur les consommateurs)
5. Contacts externes / globaux		• Membre fondateur de l'ICER • Table-ronde EU/USA • Partenaire du EasternPartnership de la Commission européenne

VII. Quelques liens utiles

CEER:

- ✓ http://www.ceer.eu/portal/page/portal/EER_HOME
- ✓ http://www.ceer.eu/portal/page/portal/EER_HOME/EER_PUBLICATIONS/Work_Programmes
- ✓ Memo on Principles for regulatory performance assessments : http://www.ceer.eu/portal/page/portal/EER_HOME/EER_PUBLICATIONS/CEER_PAPERS/Cross-Sectoral/Tab1/C14-RPAT-06-03_RPA%20Memo_19-Jan-2015.pdf

ACER:

- ✓ http://www.acer.europa.eu/fr/Pages/default.aspx
- ✓ http://www.acer.europa.eu/en/The_agency/Organisation/Board_of_Regulators/Pages/default.aspx
- ✓ http://www.acer.europa.eu/fr/The_agency/Mission_and_Objectives/Pages/Work-programme.aspx
- ✓ Reinforcing regulatory cooperation Executive Summary: http://www.acer.europa.eu/Official_documents/Other%20documents/ACER_Reinforcing%20regulatory%20cooperation_Executive%20Summary.pdf
- ✓ Recommandation en matière d'indépendance: http://www.acer.europa.eu/Official_documents/Acts_of_the_Agency/Recommendations/ACER%20Recommendation%2001-2016.pdf

Cour des comptes européennes, rapport spécial n°16 (2015) « *des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la sécurité d'approvisionnement énergétique en développant le marché intérieur de l'énergie* »; http://www.eca.europa.eu/fr/Pages/DocItem.aspx?did=34751 .